

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1505 - page 2616

75 - Département de Paris

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de police.

ASSOCIATION DES REPEREURS (A.D.R).

Objet : rassembler et fédérer les techniciens en charge des repérages, dits repéreurs(euses) de toutes les régions de France ; défendre les intérêts artistiques, professionnels et moraux de leur profession ; prendre en charge le devenir de leur métier et valoriser l'étape primordiale des repérages de décors dans le processus de création des oeuvres et des programmes ; assurer et valoriser une représentation auprès des différentes branches de l'industrie cinématographique, de l'audiovisuel, des pouvoirs publics et des instances professionnelles ; établir des contacts avec les techniciens des autres corps de métier ; informer régulièrement ses membres et les inviter aux activités de l'association.

Siège social : 115, rue Lafayette, 75010 Paris.

Date de la déclaration : 20 mai 2015.